

COMMUNE DE WAVRE
AVIS - RÉUNION D'INFORMATION
PROJET DE CATÉGORIE B AVEC ÉTUDE D'INCIDENCES SUR
L'ENVIRONNEMENT

DEMANDEUR ET ADRESSE POSTALE :
MATEXI PROJECTS S.A.- Franklin Rooseveltlaan 180 à 8790 Waregem

PERSONNE DE CONTACT :
Nicolas Layon - Tel : 010 23 79 50 - Courriel : avis.bw@matexi.be

OBJET :

Projet visant la création d'environ 300 logements sur un terrain d'environ 21ha avec possibilité d'un équipement public et d'un recours à la géothermie ainsi que l'exploitation des installations inhérentes (cabine HT, notamment).

LIEU D'IMPLANTATION :

Entre l'Avenue René Magritte, le Chemin de Bierges, le Sentier de l'Arbre de la Liberté et le Clos des Semeurs à 1300 Wavre

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, MATEXI PROJECTS SA. vous invite à participer à la réunion d'information relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le jeudi 15 mai 2025 à 19h00

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville – Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville 1 à 1300 Wavre

Les communes de Wavre, Rixensart, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Chaumont-Gistoux ont été désignées comme susceptibles d'être affectées par le projet. La commune d'Overijse est également concernée par le projet.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément à l'article D.29-5, la réunion sera filmée. L'enregistrement, les documents et supports utilisés lors de celle-ci, seront accessibles, dès le surlendemain de la réunion, le 17 mai 2025, à l'adresse <https://afp-pro.be/matexi-champ-sainte-anne>.

L'ensemble de documents restera accessible 15 jours durant, soit jusqu'au dimanche 1 juin 2025 inclus. Les interventions des personnes autres que les représentants de la commune et le demandeur sont uniquement enregistrées de manière audio. La vidéo (dont l'audio) sera détruite au terme de ce délai.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du lendemain de la tenue de la réunion d'information, soit jusqu'au vendredi 30 mai 2025 inclus, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Les courriers dûment identifiés (nom et adresse), seront adressés par écrit au Collège communal, place de l'Hôtel de Ville 1 à 1300 Wavre – pe_pic@wavre.be avec copie à MATEXI PROJECTS SA, Rue des Champles 50 - 1301 Wavre - avis.bw@matexi.be.

Les courriers ainsi collectés par le bureau d'études en charge de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement seront traités par ce dernier en vue d'apporter des réponses aux éléments soulevés. Les coordonnées des expéditeurs ne seront pas utilisées à des fins commerciales.